

## L'agrainoir de compagnie



Photo : D. Delattre

### ● Constat

L'agriculture actuelle, qui tend vers une certaine homogénéité et une banalisation des milieux, ne permet plus au petit gibier de couvrir seul ses besoins alimentaires.

Le recours à l'agrainage est donc indispensable, afin de procurer une source de nourriture complémentaire à la faune sauvage tant gibier (perdrix grise, faisans...) que non chassable (passereaux granivores...).

### ● Objectifs

Maintenir le gibier en bon état physique.

Réduire la mortalité hivernale et la dispersion des compagnies.

Fournir aux oiseaux une nourriture de substitution leur évitant de consommer les graines de céréales traitées (nocives), trouvées à même le sol.

### ● Moyens à mettre en oeuvre

En fin de chasse, localiser les compagnies présentes.

Prévoir un agrainoir par compagnie.

Opter pour les modèles à potence contenance de 10 litres avec trémie grillagée (proscrire les fentes sur bord de seau pour éviter la germination du contenu).

Apporter sable/gravier nécessaires à l'alimentation (gésier).

Veiller à positionner l'agrainoir en plaine, en limite de 2 parcelles de cultures différentes, à 50 mètres minimum d'un bord de chemin.

Visiter très régulièrement les postes d'agrainage (minimum 1 fois par semaine) afin de faire l'appoint du blé consommé.

En cas de fréquentation forte par les corbeaux, installer autour de l'agrainoir un cercle d'1 mètre de diamètre en grillage maille 10x10 cm.

En cas de présence de sangliers, choisir plutôt pour modèle dit "anti-sanglier".

Il est conseillé d'intégrer l'agrainoir dans un couvert ou un abri artificiel (voir fiche).

